

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Art et patrimoine	No SD SD-2024-668
OBJET	Recommander au conseil d'approuver la candidature de Mme Ana Manescu à titre de présidente de la Table de concertation régionale de Laval-Laurentides-Lanaudière du Conseil du patrimoine religieux du Québec et représentante au sein du conseil d'administration du Conseil du patrimoine religieux du Québec	
No dossier(s) interne(s) :		
No LV : NE S'APPLIQUE PAS		
DISTRICT(S) : 00-Tous les districts		
DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)		
Date	No résolution	Objet
2019-07-24	CE-20190724-2217	RATIFICATION - PRÉSIDENTE DE LA TABLE DE CONCERTATION RÉGIONALE DE LAVAL-LAURENTIDES-LANAUDIÈRE ET REPRÉSENTANTE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CONSEIL DU PATRIMOINE RELIGIEUX DU QUÉBEC
Résumé		
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:		
de ratifier la candidature de Mme Ana Manescu à titre de présidente de la Table de concertation régionale de Laval-Laurentides-Lanaudière et représentante de cette table au sein du conseil d'administration du Conseil du patrimoine religieux du Québec, pour une durée de 3 ans.		
(SD-2019-3404)		
CONTEXTE / JUSTIFICATIONS		
Le Conseil du patrimoine religieux du Québec (CPRQ) est une organisation à but non lucratif qui oeuvre à l'échelle du Québec. Il a pour mission de soutenir et de promouvoir la conservation et la mise en valeur du patrimoine religieux québécois. Il regroupe les différentes traditions religieuses, l'État québécois, les autorités locales et de nombreux experts dans le cadre d'une démarche concertée. Il est également la référence en matière de restauration du patrimoine religieux et est l'interlocuteur privilégié sur cette question auprès des autorités locales, régionales et nationales. La Ville de Laval est représentée depuis 2018 à la table de concertation de Laval-Laurentides-Lanaudière par Mme Ana Manescu, régisseuse à la division art et patrimoine. Ces tables de concertation régionales sont composées de représentants laïques ou cléricaux des traditions religieuses propriétaires de bâtiments patrimoniaux, d'experts en patrimoine (historiens, architectes, etc.), de gestionnaires municipaux, d'agents culturels et ruraux ainsi que de représentants du ministère de la Culture et des Communications. Dans chacune des régions du Québec, ces tables de concertation diffusent l'information sur l'aide financière, reçoivent les demandes, acceptent les projets de restauration en fonction des enveloppes budgétaires et participent au suivi des projets (biens immobiliers). Automatiquement, les présidents (es) de chaque table de concertation sont invités à siéger au conseil d'administration du CPRQ. Cette année, Mme Manescu a été invitée siéger à titre de présidente de la table de concertation de Laval-Laurentides-Lanaudière et par le fait même à siéger à nouveau sur le conseil d'administration du CPRQ. Le CPRQ est administré par un conseil d'administration composé de 18 administrateurs désignés par les tables de concertation et huit administrateurs choisis parmi les membres actifs en général. Le mandat des administrateurs est de 2 années. Cette participation permet à la Ville de Laval de démontrer l'importance qu'elle accorde au patrimoine religieux et contribuera à son rayonnement. Il s'agit également d'une opportunité de réseautage importante.		
IMPACTS MAJEURS		
NE S'APPLIQUE PAS		
ASPECTS FINANCIERS		
NE S'APPLIQUE PAS		
CULTURE		
Patrimoine Cette participation permet à la Ville de Laval de démontrer l'importance qu'elle accorde au patrimoine religieux et contribue à son rayonnement. Il s'agit également d'une opportunité de réseautage importante.		
CALENDRIER / ÉTAPES SUBSÉQUENTES		
NE S'APPLIQUE PAS		
CADRE NORMATIF		
NE S'APPLIQUE PAS		
REMARQUE(S)		

SERVICE / DIVISION	Service de la culture, des loisirs, du sport et du développement social / Art et patrimoine	No SD SD-2024-668
EN CONSÉQUENCE, IL Y AURAIT LIEU Recommander au Conseil d'approuver la candidature d'Ana Manescu à titre de présidente de la Table de concertation régionale de Laval-Laurentides-Lanaudière du Conseil du patrimoine religieux du Québec et représentante de cette table au sein du conseil d'administration du Conseil du patrimoine religieux du Québec pour une durée de deux ans.		